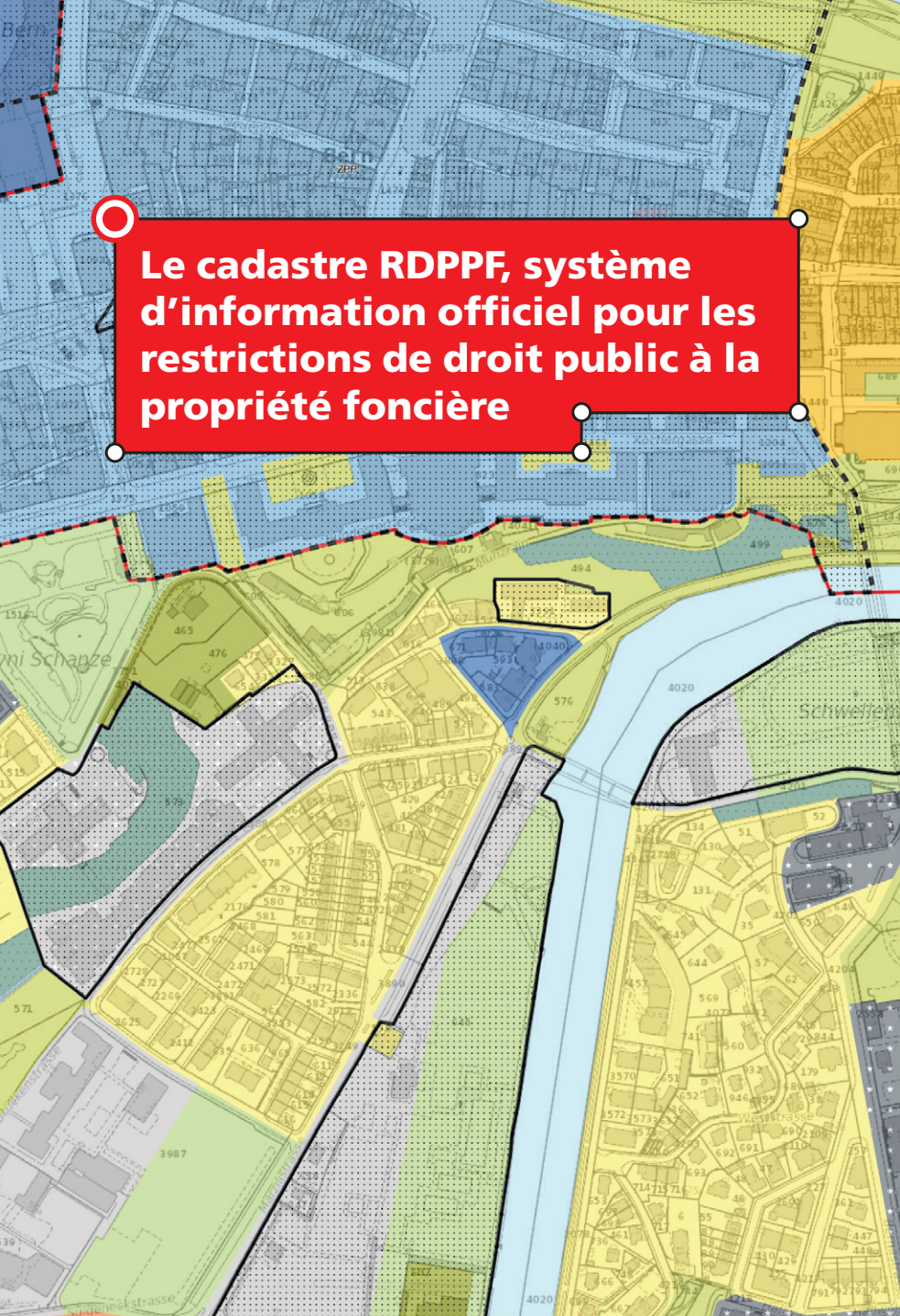




**Le cadastre RDPPE, système
d'information officiel pour les
restrictions de droit public à la
propriété foncière**

Les principales restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF) en un clic

Des informations primordiales pour quiconque possédant un bien foncier, souhaitant construire une maison ou travaillant dans l'immobilier.

En Suisse, l'utilisation des biens fonciers est encadrée par une multitude de lois, d'ordonnances et de limitations décidées par les autorités que l'on appelle des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF). À titre d'exemple, les plans d'affectation peuvent fixer les hauteurs de construction, et les plans d'alignement fixent la distance minimale à la route.

Le cadastre RDPPF vise à clarifier la situation pour ce qui concerne les restrictions principales. C'est un système d'information pratique interactif, proposant une vue d'ensemble des RDPPF les plus importantes. Il fournit notamment des informations relatives aux catégories suivantes, subdivisées en différents thèmes :

Aménagement du territoire



Routes



Chemins de fer



Aéroports



Sites pollués



Eaux



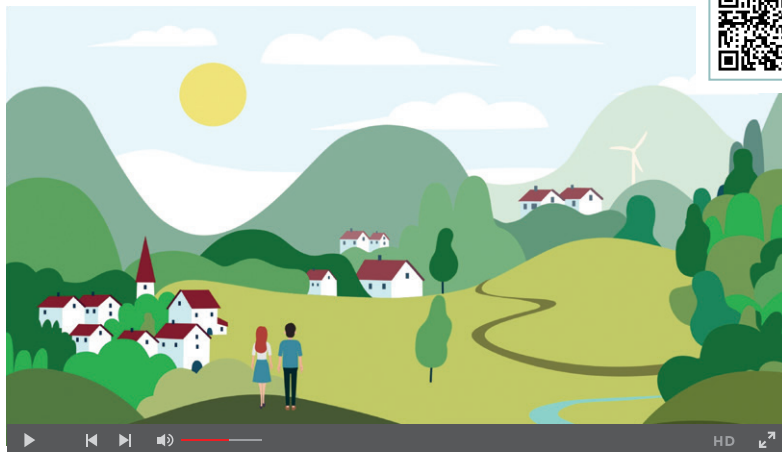
Bruit



Forêt



**Pour une vidéo explicative simple sur
le cadastre RDPPF: youtube.com/swisstopo**



**Toujours actuelles
et complètes,
les données du
cadastre RDPPF
sont accessibles
à toute heure.**

Les avantages

Grâce au cadastre RDPPF, il n'est désormais plus nécessaire d'aller auprès des services compétents pour obtenir une à une les restrictions applicables, de les réunir, de les comparer puis de les combiner entre elles.

L'accès aux informations RDPPF est des plus simples

L'accès au cadastre RDPPF s'effectue via cadastre.ch/rdppf-public

C'est via le numéro de la parcelle, l'adresse ou les coordonnées que les personnes intéressées atteignent l'immeuble considéré.

Sous cadastre.ch/rdppf-public, un lien renvoie au géoportail RDPPF du canton correspondant pour chaque parcelle. Il suffit ainsi d'un seul clic supplémentaire pour accéder à toutes les informations RDPPF.

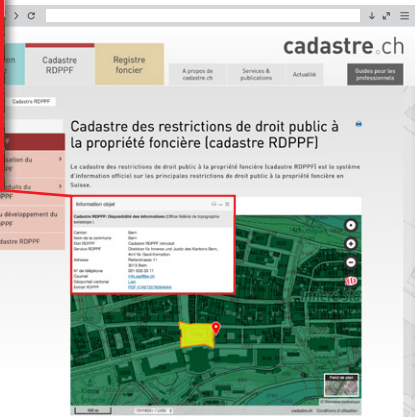


Entrer l'adresse requise ou des coordonnées.

Une carte nationale ou une photo aérienne peut être sélectionnée pour l'arrière-plan.



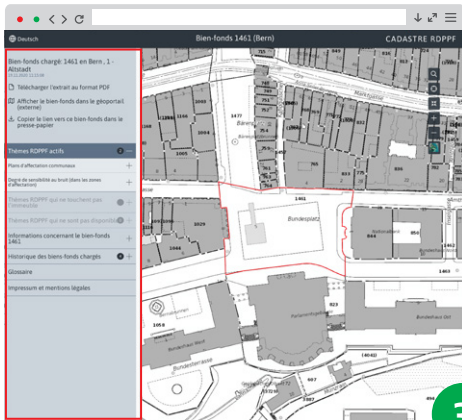
Cliquer sur le lien du géoportail cantonal ou appeler directement le PDF sous « Extrait RDPPF ».



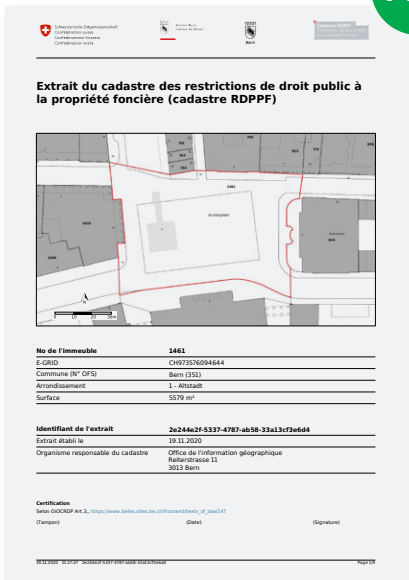
Obtenir des informations
concernant l'immeuble
souhaité.

L'utilisateur peut afficher ou masquer les RDPPF à sa guise et les représenter en superposition les uns des autres.

Outre des parcelles isolées, le système d'information permet aussi de représenter des zones entières.



PDF



Toutes les informations importantes sont incluses dans un PDF qui est établi d'un seul clic. Le document PDF propose une précieuse vue d'ensemble des RDPPF affectant une parcelle donnée.

Il comprend en outre des informations détaillées concernant les différentes RDPPF, à savoir :

- des géodonnées (des plans)
- des dispositions juridiques
- des bases légales
- des informations supplémentaires bien utiles

Qui peut tirer profit du cadastre RDPPF ?

Le cadastre RDPPF fournit des informations pratiques concernant la propriété aux utilisateurs les plus divers.

Il revêt d'un grand intérêt pour tous les propriétaires fonciers et immobiliers actuels et futurs, les aménagistes et les architectes, les bureaux d'ingénieurs privés ainsi que les acteurs des marchés immobilier et hypothécaire. Les autorités et les administrations publiques en retirent aussi de multiples avantages.

Les gestionnaires de biens immobiliers ont par exemple besoin de nombreuses informations pour pouvoir procéder aux estimations. C'est aussi le cas des communes lorsqu'elles lancent un projet de construction ou des architectes lorsqu'ils conçoivent des bâtiments.

Une utilisatrice et deux utilisateurs nous dévoilent à présent l'usage qu'ils font du cadastre RDPPF :

• Florence Meyer

Coordinatrice de la cellule foncière du canton de Neuchâtel

Le cadastre RDPPF lui donne la possibilité de clarifier simplement et rapidement les possibilités d'utilisation des bâtiments et terrains. Il n'est donc plus nécessaire de consulter différents services et documents.

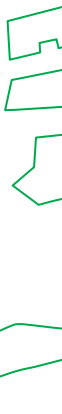
« Le cadastre RDPPF m'est utile pour documenter et renseigner les autorités cantonales compétentes sur la possibilité de valoriser des biens-fonds de la propriété de l'État. »

• Marc Lehmann

Administrateur des constructions, Aarberg

Il utilise le cadastre RDPPF presque tous les jours pour conseiller les futurs propriétaires, traiter les demandes de permis de construire et établir de la documentation de vente.

« Le cadastre RDPPF est par exemple très précieux pour l'examen des demandes de permis de construire. »



- **Simon Wegmann**

Aménagiste, Suter von Känel Wild – Planer und Architekten AG

Il se consacre à des questions liées à l'aménagement du territoire. L'aménagiste utilise surtout le cadastre RDPPF pour accéder rapidement à des géoinformations. L'extrait PDF lui offre une précieuse vue d'ensemble des documents juridiques pertinents.

« Le fait que le cadastre RDPPF soit si simple à utiliser nous a enthousiasmés. »

Pour accéder aux vidéos :
[youtube.com/swisstopo](https://www.youtube.com/swisstopo)





www.cadastre.ch

Une coopération entre la Confédération,
les cantons et les communes.